



Un pays à faire rêver



A  
V  
R  
I  
L



2  
0  
1  
3



| Sommaire   |    |
|--|----|
| - Moments opportuns  | 2  |
| - Importation, environnement, santé...                     | 3  |
| - Manque de convictions                                    | 4  |
| - Argent mieux réparti                                     | 5  |
| - Faits divers, naissances, citations                      | 6  |
| - Laissés à nous-même                                      | 7  |
| - Laissés à nous-même, suite                               | 8  |
| - Le bilinguisme mur à mur, résultats du blogue et du site | 9  |
| - Description du logo                                      | 10 |

*Le journal des souverains de coeur*

[www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com)

*Vol. 12 No. 4*

# Souveraineté La Solution inc.

## Moment opportuns

La chef du gouvernement au pouvoir à Québec, avec son manque de courage que nous lui connaissons, avec ses “collé hier, collé aujourd’hui, collé demain” avec le manque de volonté qui les regroupe, a manqué un véritable moment opportun pour faire un vote sur la souveraineté dans notre Assemblée Nationale. Le fédéral avec sa loi sordide de l’assurance emploi, fait monter aux barricades toutes les gens qui sont visées, les saisonniers, après ce sera nous. Le peuple du Québec est tenu dans la grande noirceur. L’économie est la base de tous pays capitalistes, le Québec vit dans un ensemble de régions capitalistes contrôlées par un pays qui est à l’extérieur du Canada.

La fusion du MSA, RIN et RN a donné naissance au Parti Québécois pour mettre en place les bienfaits qu’un peuple est en droit de recevoir sous la bannière de ce parti. S’ils auraient profiter de la réforme de l’assurance-chômage qui est sous contrôle fédéral pour décrier la réforme de l’aide-social que le fédéral avec sa réforme hostile aux personnes saisonnières qui les prive d’assurance emploi, eux qui ont contribué ainsi que leurs employeurs dans la caisse de l’assurance chômage qui est au fédéral, que l’on sait qu’il y a quelques années que ce même fédéral a soutiré plus de \$70 milliards.

Les élus sous la bannière péquiste ont agi avec leur régime d’aide sociale sans pointer du doigt le fédéral avec sa réforme de l’assurance emploi comme étant la cause de tout ce chambardement. Tout ceci nous laisse un goût très amère, c’est comme s’il nous avait lié les mains et les pieds pour démontrer au gouvernement fédéral (étranger qui nous contrôle) d’être moins sévères avec eux (les élus du PQ), puisqu’ils ont donné le peuple du Québec sur un plateau d’argent.

Voici un moment opportun qui doit être ajouté au site de Souveraineté La Solution inc.  
[http://www.souverainetelasolution.com/moments/9-uncategorised/90-sugg\\_moment.html](http://www.souverainetelasolution.com/moments/9-uncategorised/90-sugg_moment.html)

Advenant que le gouvernement fédéral neutralise, suspende, abolisse ou renie sa signature du 9 novembre 1945 à la Charte des Nations Unies, respectant ces trois critères de base:

- 1- Tout peuple éprouvé a droit à l’autodétermination à 50 + 1.
- 2- Tout peuple sécessionnaire n’est pas responsable de la dette de sa mère patrie.
- 3- Pour tout peuple sécessionnaire, tout ce qu’il y a sur son territoire lui appartient et ceci sans compensation.

### Équipe de Rédaction du journal

**Éditeur:** Compagnie Souveraineté La Solution inc.

**Rédacteur en chef:** André Desnoyers

**Montage graphique:** Jean Luc Messier

**Programmeur:** Jean Lussier

Un vote dans notre Assemblée Nationale sur l’indépendance du Québec est de mise et au plus tôt.



# Souveraineté La Solution inc.

## Importation, environnement, santé, économie

Le gouvernement doit prendre en mains obligatoirement l'importation, notre santé, notre environnement et notre économie en dépendent.

**La santé:** Nous mangeons des fruits et légumes et des mets tout préparés importés pour régimes, qui ne sont pas assujettis aux normes environnementales du Québec, les lois environnementales du Québec n'ont pas de valeur pour les autres régions du Canada, encore moins en dehors de ce dernier. Le Québec doit obligatoirement, pour avoir un meilleur contrôle sur la santé, l'environnement et l'économie pour le bien-être de son peuple, avoir le contrôle absolu sur son importation.

**L'économie:** Actuellement, le Québec en ne contrôlant pas son importation à sa frontière, est perdant sur le plan économique. Pour le Québec, la balance commerciale est inexistante dans cette confédération ou fédération,

Deux exemples très frappants:

La Colombie britannique vend au Japon pour plusieurs milliards de dollars en surplus de ce qu'elle achète, ce qui fait que la Colombie Britannique est gagnante sur le plan commercial. En revanche le Québec dans la même confédération, est trois fois plus peuplé que la Colombie Britannique, achète pour plusieurs milliards de dollars au Japon, mais en revanche le Japon achète très peu. Ce qui fait que le Québec est perdant sur le plan commercial.

L'Ile-du-Prince-Édouard, avec une population totale d'un peu plus de 125000 habitants, a le pont de la confédération qui la relie à la terre ferme, le Québec a en partie aidé financièrement sa construction. Ce pont a facilité l'accès à un marché de 70 fois sa taille. En revanche cette île avec sa faible population achète très peu et comble de malheur son salaire minimum est moindre que celui du Québec. Entre les dix régions du Canada, dont le Québec fait partie, ce dernier est perdant avec sept régions. Dans un passé pas si lointain, le Québec était la région la plus riche et de loin, si bien qu'elle sortit du marasme financier toutes les provinces du Canada. Aujourd'hui le peuple de ces régions trouve que nous sommes un boulet financier.

**L'environnement:** Des lois contraignantes que nous imposons à nos agriculteurs sont injustes si nous ne contrôlons pas l'importation des fruits et légumes.

Solution

Si le Québec contrôlait son importation et imposait des normes environnementales sur les produits de consommation; et n'acceptait pas l'utilisation de certaines sortes de pesticides, ni d'emballages qui contiennent des produits toxiques, l'environnement se porterait mieux.

Mais la solution ultime, c'est un vote dans notre Assemblée Nationale. En 1776, lors du vote des treize gouverneurs de la Nouvelle Angleterre, douze étaient présents pour ce vote historique qui coupait définitivement le lien avec leur mère patrie l'Angleterre. Le treizième n'était pas présent, mais son absence a été reçue comme favorable à l'indépendance.



**Le Prof de l'Ord**  
**COURS PRIVÉS**  
**PRIVATE COURSES**  
Jean Luc Messier  
450-263-1040

# Souveraineté La Solution inc.

## Manque de convictions

Il était écrit tout récemment dans un grand quotidien francophone du Québec que le gouvernement québécois négocie activement avec Ottawa pour acheter l'établissement Leclerc (prison) qui va fermer ses portes en septembre 2013.

Cette une aberration totale, ce sont nous les payeurs de taxes et impôts qui avons payé cet établissement.

Nous n'avons pas à racheter ce qui nous appartient, encore moins payer des élus qui sont supposés nous représenter et les voir dépenser leur énergie, temps et notre argent avec un système étranger qui renie sa signature apposée au bas de la charte des Nations Unies le 9 novembre 1945.

Ces gens à Ottawa qui nous laissent sous-entendre qu'ils détiennent la vérité absolue, quand leurs dires ne tiennent pas la route devant les Nations Unies, cette association qui représente plus de 193 pays et plus de 6.5 milliards de personnes.

Ottawa avec ses 2/3 du vote au Québec pour un référendum sur l'indépendance, malgré que la charte des Nations Unies qu'Ottawa a signé en guise de respect et d'accord, stipule qu'un peuple éprouvé a le droit à l'autodétermination à 50 + 1. Tout comme le vote historique de l'indépendance des 13 états de la Nouvelle-Angleterre avec leur mère patrie l'Angleterre. Douze gouverneurs étaient présents pour ce vote historique, un gouverneur était absent et son absence a été conclue comme favorable à la cause de l'indépendance.

Le deuxième critère de la charte des Nations Unies stipule qu'un peuple sécessionnaire n'est pas responsable de la dette de sa mère patrie. Advenant qu'une région du Canada, dont le Québec fait partie, deviendrait indépendante avant le Québec, les régions restantes dont le Québec verraient le fardeau de la dette augmenté, en plus d'une inflation sans précédent l'accompagnerait.

Le troisième sur la même charte signée par Ottawa, stipule que pour un peuple sécessionnaire, tout ce qui est sur son territoire lui appartient et ceci sans compensation. Ce n'est pas logique de dépenser de l'argent durement gagné pour racheter ce nous avons déjà payé, et en plus c'est sur notre sol. Nos politiciens au Québec n'ont rien compris. Ils ont un manque flagrant de courage et de convictions ou ils n'ont pas l'intention de libérer le peuple québécois, le seul représentant de la francophonie dans toutes les Amériques. Est-ce qu'ils se sont présentés sous une bannière par opportunisme, l'appât du gain et les avantages qu'y s'y rattachent?

Comme dit l'adage: la personne qui tient le sac est aussi coupable que celui qui vole les poules.

Toutes les provinces du Canada, sans exception, sont entrées dans cette confédération pour se sortir du marasme financier. L'héritage monétaire de nos ancêtres québécois, qui ont fait de nombreux sacrifices, a été séparé par les conquérants au prorata des populations de l'Ontario en 1840, du Nouveau-Brunswick en 1867, et de la Colombie Britannique en 1891. La population du Québec a toujours été impliquée par le conquérant dans le paiement des acquisitions hors de son territoire, et le capital et intérêts de l'argent emprunté, même si cet argent est dépensé hors de son sol et ça continue de plus belle. Un vote sur l'indépendance dans l'Assemblée Nationale est de mise et au plus tôt.

# Souveraineté La Solution inc.

## Chronique politique

### Argent mieux réparti

Que toute somme d'argent qui est sortie de l'économie du Québec telle que les banques, entreprises, la Caisse de Dépôt et de placements, etc, soit assujettie à une taxe de 1% incluant tout argent sorti à des fins résidentielles, etc. Que 50% de la somme amassée soit appliquée à l'éducation de la première année du primaire à l'université; après la gratuité scolaire. Que le 50% restant soit versé sur la taxe à la consommation québécoise à l'exception des taxes aux douanes. Que toutes autres compagnies étrangères venues en sol québécois pour le temps des RÉER telles que les compagnies de fonds mutuels qui ont déporté hors Québec entre 1996 et 2006 plus de \$300 milliards, soient assujetties à une taxe de 5%. Que 50% de toutes ces sommes amassées soient appliquées, à la taxe québécoise à la consommation à l'exception des douanes, 25% de ce montant, au reste sur la dette, 25% sur le social, 25% sur l'environnement, et le reste sur un monorail québécois appelé ingénierie québécoise; voir journal de novembre 2012, p. 3 sur le site de Souveraineté La Solution inc.: [www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com)

Voici une autre injustice:

La banque C.I.BC a privé le fisc en 2012 de \$1.2 milliard d'impôts.

#### But visé:

Après la gratuité scolaire, que le montant versé sur la taxe du Québec arrête l'habitude des québécois qui sortent du Québec de consommer, que cette tendance soit renversée et que des gens de l'extérieur du Québec viennent au Québec pour consommer. Ceci stimulera notre économie et fera une entrée d'argent supplémentaire dans les coffres de l'état québécois et nous garantira des soins de santé et des services de qualité.

Que le montant restant, soit le dernier 25%, soit versé au projet de monorail. Ce projet, en plus de nous projeter dans l'ère du 21e siècle, fera connaître au monde entier l'ingénierie québécoise (une technologie exportable), stimulera notre économie, l'emploi chez nous et sera perçu comme une nécessité pour le peuple québécois.

**IMPRESSIONS**

- Imprimerie commerciale
- Photocopie en noir, -Numérique couleur
- Assemblage de documents spirale et boudin
- Plastification
- Formule continu
- Faire-part
- Déchetage de documents
- Publicité par l'objet:  
<http://graphicotech.promocan.com>

**450 263-8719**  
[graphico.tech@videotron.ca](mailto:graphico.tech@videotron.ca)

**TOUT SOUS LE MÊME TOIT**  
318, rue Sud, Cowansville

**ENSEIGNES** imprimées en couleur directement sur LA SURFACE RIGIDE

- Lettrage de vinyle
- Enseignes, Véhicules, Bannières
- Lettrage de styromousse (foam)
- Produits de plexiglass
- Sérigraphie, -Broderie
- Impression vinyle sur vêtements

**450 263-6515**  
[graphico.techsg@videotron.ca](mailto:graphico.techsg@videotron.ca)

Télec.: 450 263-7227



# Souveraineté La Solution inc.

## Faits divers

**1873**

1er avril

Le naufrage, au large de Halifax, Canada, de l'"Atlantic", parti d'Angleterre pour l'Amérique avec 1038 personnes à son bord tue 546 d'entre eux.

**1882**

1er avril

Ouverture du chemin de fer Montréal/Sorel

**1917**

1er avril

Des soldats tuent 5 civils et en blessent 70 autres, lors d'une manifestation contre la conscription à Québec

**1939**

1er avril

Première liaison régulière en avion entre Montréal et Vancouver

**1951**

1er avril

Première liaison aérienne canadienne entre Montréal et Paris

**1966**

1er avril

Inauguration du Planétarium de Montréal

**1976**

1er avril

Création de la société américaine Apple Computer. Steve Jobs et Steve Wozniak s'associent pour vendre l'Apple I,

**2004**

1er avril

A Montréal, célébration d'un premier mariage civil entre

personnes du même sexe

**1722**

5 avril

Le soir du dimanche de Pâques, le Hollandais Jacob Roggeveen découvre l'île Rapa Nui qu'il baptise naturellement Ile de Pâques.

**1795**

7 avril

Anders Celsius définit son thermomètre : le 0°C: température de glaciation de l'eau et 100°C: température d'ébullition de l'eau.

**1682**

9 avril

Robert Cavalier de la Salle prend possession de la région qui s'étend sur la vallée du Mississippi et de ses affluents jusqu'aux Rocheuses. Il nomme alors cette région Louisiane, du nom de Louis XIV.

**1837**

10 avril

Parution du journal "Le Populaire" au Québec.

**1935**

10 avril

Fondation des Scouts catholiques du Québec

**1948**

10 avril

Inauguration de l'Institut de médecine et chirurgie de l'Université de Montréal

**1978**

10 avril

Judy Evan-Cameron devient la première femme pilote de ligne au Québec

## Ils sont nés

**1971**

9 avril

Jacques Villeneuve, pilote

**1925**

10 avril

Lionel Villeneuve, acteur : Mon oncle Antoine, Je t'aime, Y'a pas de problème, Les As,

**1942**

10 avril

Suzanne Lévesque, actrice : Pas de vacances pour les idoles, Sol et Gobelet, ...

**1958**

10 avril

Sophie Faucher, actrice : La Face cachée de la lune, Virginie, Le Cœur a ses raisons, ...

**1931**

11 avril

Jacques Blanchet, auteur, compositeur, interprète, Prix du Concours de la chanson canadienne de la Société Radio-Canada, pour "Le ciel se marie avec la mer".

## Citations

La joie ne peut éclater que parmi des gens qui se sentent égaux. Honoré de Balzac

Le difficile n'est pas d'être avec ses amis quand ils ont raison, mais quand ils ont tort. André Malraux

A partir d'un certain âge, on ne choisit plus tant ses amis que l'on est choisi par eux. André Gide

# Souveraineté La Solution inc.

## Opinion

### Laissés à nous-même

Le gouvernement fédéral, en contrôlant l'immigration comme dans tant d'autres domaines, laisse aux provinces (régions) le soin de légiférer à condition de ne pas contrevenir à la Charte des droits et libertés du Canada. Depuis plusieurs années nous subissons les effets pervers du manque de courage de la part de nos élus que nous payons grassement:

Les accommodements raisonnables, cela ne devrait pas exister, mais le peuple est laissé à lui-même. Ce n'est pas parce que le ministère concerné ne reçoit pas de plaintes que tout va bien, c'est surtout causé par l'inertie de ses élus ou un manque de bonne foi. En ne prenant pas vos responsabilités, vous pelletez par en avant tout en sachant qu'à cause de cette situation tout ou tard vous, ou un autre parti, allez hériter de l'odieux. Une commission va être de mise et voilà des emplois bien rémunérés pour vous et vos amis, et voilà la boucle est fermée et au suivant.

En attendant le peuple francophone du Québec est de plus en plus proche de l'extinction ou d'une révolution.

Votre manque de courage de bannir l'émergence de la langue anglaise dès la mi-session de la sixième année du primaire et d'introduire l'immersion en langue française obligatoire dans toutes les écoles du Québec du premier janvier à la fin de la session de chaque année scolaire dès la troisième année du primaire.

Mais non vous laissez les établissements scolaires libres d'enseigner l'anglais intensif. Sans prendre conscience que la langue française est menacée dans la seule région (Québec) de toutes les Amériques. Dans un passé non lointain, le français régnait et était maître du 3/5 de l'Amérique du Nord.

#### **Voici quelques recommandations:**

- Qu'une loi québécoise d'un gouvernement souverainiste, rende obligatoire qu'un enfant, qui est né dans une famille où un des deux parents a fait son école en partie ou en totalité en français, qu'il soit admis à l'école française.
- Qu'une loi québécoise, stipulant qu'un étudiant n'a pas le droit de changer d'école française vers anglaise ou autre en sol québécois.
- Qu'une loi québécoise sur l'éducation publique se lise comme suit: advenant qu'une femme ou une fille donne naissance, et que le certificat de naissance de l'enfant est inscrit père inconnu, cet enfant est obligé d'aller à l'école francophone.
- Que le gouvernement en place oblige tout diffuseur en sol québécois, lors d'interview en d'autres langues que le français, de se servir d'interprètes francophones québécois, et aussi de donner aux mal entendants un service adéquat.
- Que toute correspondance gouvernementale, vers d'autres pays, soit dans la langue de ceux-ci accompagnée d'une version en français.
- Que toute musique destinée au public québécois, dans les centres d'achats, les magasins à grande surface, à l'extérieur, et dans les lieux publics, soit d'origine québécoise.
- Que le gouvernement en place introduise dans le système scolaire anglophone ou autre, avant le début de l'année scolaire 2013, une loi obligeant que tout étudiant de la troisième année du primaire au secondaire, CEGEP, etc., à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, passe la seconde moitié de l'année en immersion française seulement.

# Souveraineté La Solution inc.

- Que le gouvernement en place fasse une loi qui ferait en sorte que toute invention venant du Québec inventée par un québécois ait un nom francophone et logo de la compagnie existante ou à venir quitte à le changer dans le futur.
- Que le gouvernement en place introduise une loi pour faire en sorte, que tout ce qui est introduit en sol québécois soit étiqueté par un gros caractère français avec un logo.
- Que le gouvernement en place introduise une loi interdisant aux personnes qui annoncent la vente d'arbore une enseigne en français et une autre en anglais, exemple : A vendre, for sale. Une amende de \$20.00 minimum plus les frais, si trouvés coupables et enlevée sur le rapport d'impôts.
- Que le gouvernement en place introduise une loi interdisant aux restaurants d'avoir des napperons en anglais et d'autres en français ou toute enseigne sous peine d'amende, si trouvé coupables, de 100\$ pour la première offense et plus selon la gravité de l'offense et le double pour récidive. Les enseignes et directives devraient être unilingue français avec un pictogramme y compris les napperons. Exemple: les restaurants devraient afficher le menu en français, avec un pictogramme (l'image de mets). Compte tenu de la mondialisation du tourisme, ça fait en sorte que nous sommes exposés à plusieurs alphabets : turc, grec, arabe, chinois, russe, etc. Il ne s'agit pas de faire plusieurs exemplaires de ces menus en différentes langues, dialectes, alphabets, (un pictogramme est de mise). D'ailleurs toutes ces choses sont déductibles d'impôts. Et comme dit l'adage : «avant d'exiger le respect d'autrui, il faut se respecter soi-même».
- Que le gouvernement en place à Québec introduise une loi qui ferait en sorte que toute compagnie en sol québécois et qui veut s'installer ici, se dote d'un nom québécois français et d'un logo.
- Que le gouvernement présent introduise une loi qui fera en sorte que la radio française ici au Québec nous fasse entendre des chansons françaises (québécoises) à plus de 83% et ceci aux grandes heures d'écoute et 17% en toutes les langues et dialectes, exemple : italien, portugais, allemand, chinois, anglais, russe, etc.
- Qu'une loi soit introduite qui fera en sorte que la télévision québécoise transmette une programmation qui soit d'origine québécoise à 90%, ceci stimulera la création d'émissions.
- Que le gouvernement présent introduise une loi pour arrêter définitivement les commerciaux faits pour nous à l'étranger. Qu'il oblige tout diffuseur en sol québécois d'utiliser dans sa publicité des acteurs québécois, des lieux québécois, des trames sonores et des chansons québécoises, et des artisans québécois. Il ne faut pas oublier que nos acteurs (actrices) vont bientôt passer de minoritaires sur la sécurité sociale à majoritaires si une loi dans ce sens n'est pas faite et appliquée au plus tôt, sinon nous (les payeurs de taxes) allons encore payer la note.
- Que soit autorisée une loi dans le mandat de rendre obligatoire des cours de diction pour bien parler le français aux présents animateurs (trices) des médias : télévision, radio, presse écrite et électronique. Il ne faut pas oublier la portée de l'influence que ces gens ont sur nous et nos enfants.
- De faire connaître par voie publicitaire à la télé, radio, journaux, presse écrite et électronique, que l'Agence internationale de la francophonie (A. I.F.) est là pour défendre et promouvoir une francophonie économique et les intérêts de ses pays-membres (45) devant l'Organisation mondiale du commerce (O.M.C.). Qu'il existe d'autres associations de pays francophones : (C.E.M.A.C.) continent d'Afrique centrale, (C.E.D.E.A.O.) Afrique de l'Ouest. Opérateur principal (A.I.F.). Elle regroupe 49 états et gouvernements (voir le Journal de Montréal du mercredi, 15 novembre 2000, page 11), et la population qu'ils représentent ainsi que la population mondiale française.
- Que l'histoire du peuple québécois français et ses racines soit enseignée dans les écoles de la 3<sup>e</sup> année scolaire (primaire), ceci au plus tôt. Que la revanche des berceaux par les conquérants après la conquête de la colonie française et son impact sur la francophonie soient inclus au programme.
- Que soit donné un cours sur la social démocratie dès la 5<sup>e</sup> année scolaire, exemple : Charte des droits et libertés des Nations Unies, droit international, syndrome de Stockholm. (Syndrome de la femme violente) (qui prend pour son bourreau et défend sa cause), (syndrome du conquérant et du conquis), ses impacts, régime présidentiel, régime de premier ministre, etc.

# Souveraineté La Solution inc.



## Jean-Paul Perreault Impératif français

### Le bilinguisme mur à mur au gouvernement

Que « l'Administration privilégie l'unilinguisme français dans ses activités afin de bien marquer le fait que le français est à la fois la langue officielle et la langue normale et habituelle de l'Administration et de l'espace public ainsi que l'instrument premier de la cohésion sociale du Québec » et à l'article 12 de cette même politique que « le personnel de l'Administration s'adresse en français au public, au téléphone ou en personne ».

D'autre part, le gouvernement « impose » le contraire dans les conventions collectives du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec et du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec où un texte similaire ouvre la porte toute grande à la bilinguisation : « L'employée ou l'employé doit utiliser la ou les langues qu'elle ou qu'il connaît aux fins de communication externe selon les besoins du service et conformément à la loi. »

Aussi, il n'est pas étonnant qu'un tel écart, eu égard aux principes fondamentaux de la politique linguistique gouvernementale et de la Charte de la langue française, associé aux déclarations irresponsables du ministre Jean-François Lisée, en faveur de l'anglicisation des établissements publics québécois, sème la confusion au sein de l'Administration publique du Québec. Celle-ci, par le fait même devient de moins en moins francisante, et ce, en encourageant de plus en plus en plus le non-apprentissage de la langue commune d'usage public, le français. Autrement dit, le français n'est plus l'unique langue de travail au sein des institutions gouvernementales québécoises.

Pas de doute, le gouvernement entretient « volontairement » la confusion auprès de son personnel et du public! Mais dans quel but?

Source :

Mouvement Impératif français

[www.imperatif-francais.org](http://www.imperatif-francais.org)

Pages vues sur le blogue : [Nation-Unie.org](http://Nation-Unie.org)  
(926) au 31 mars 2013

\* Visiteurs en provenance du **Québec**: (659)  
\* **Canada**: (37) de 5 provinces \* **Pays**: (230)  
de 83 pays.

Pages vues sur le site: [www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com)  
(516) au 31 mars 2013

\* Visiteurs en provenance du **Québec**: (438)  
\* **Canada**: (15) de 3 provinces \* **Pays**: (63) de 10 pays.



Nombre d'impressions sur le net  
pour mars: plus de 313121

# Souveraineté La Solution inc.

## DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



Flèche qui indique l'endroit sur le continent où le peuple québécois existe



Pictogramme des continents et de la calotte polaire



Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent l'Organisation des Nations-Unies qui représente plus de 193 pays et plus de 6 milliards de population



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

|   |              |  |  |  |  |
|---|--------------|--|--|--|--|
|  <b>Souveraineté la Solution</b><br>COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI<br>C.P. 313, Cowansville (Québec) J2K 3S7 |              | <b>Tél., téléc.: 450-293-3562</b><br><input type="checkbox"/> ADHÉSION <input type="checkbox"/> FINANCEMENT<br><input type="checkbox"/> SYMPATHISANT <input type="checkbox"/> NON-MEMBRE |  | N° DE M.S.N. SI CONNU<br>MUNICIPALITÉ    SECTEUR    SECT. VOTE                       |  |
| NOM DE FAMILLE  |              | PRÉNOM   |  | REMARQUES:   |  |
| ADRESSE   |              | APP.   |  |  |  |
| LOCALITÉ  |              | CODE POSTALE   |  |  |  |
| TÉL. DOMICILE   | TÉL. TRAVAIL | M.S.   |  |  |  |
| DATE DE NAISSANCE   | SEXE         | 1 <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT<br>2 <input checked="" type="checkbox"/> X5 L'AN<br>3 <input type="checkbox"/> MEMBRE<br><input type="checkbox"/> X10 L'AN                       |  |  |  |
| PROFESSION, SI ÉTUDIANT, INDIQUEZ L'INSTITUTION   |              | FINANCEMENT  |  |  |  |
| X<br>SIGNATURE DU M.S.N.  |              | <input type="checkbox"/> FINANCEMENT<br><input type="checkbox"/> COMPTANT<br><input type="checkbox"/> CHÈQUE<br><input type="checkbox"/> NOMBRE  |  | \$<br>\$<br>TOTAL<br>\$  |  |
| SIGNATURE DU SOLICITEUR   |              |  |  |  |  |
| COMTÉ   |              | DATE   |  | www.souverainetelasolution.com<br>courriel: souverainetelasolution@yahoo.ca          |  |
| COPIE DU M.S.N.   |              | REÇU NO 341  |  | NO= M.S.N.   |  |